



dossier **CARRIERES**



Les métiers du droit

LES MÉTIERS DU DROIT

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

cedies

Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur



Remerciements

La réalisation de ce document a pu se faire grâce à la coopération des institutions et des personnes suivantes. Nous les en remercions vivement :

L'Association Luxembourgeoise des Juristes de Banque

Le Barreau de Luxembourg

La Chambre des Notaires

La Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg

Le Ministère de la Justice

Le Parquet Général de Luxembourg

La Chambre des huissiers de justice

La Commission Européenne

Les personnes interviewées :

Me Henri Beck, notaire

Mme Annick Hartung, juriste

Mme Catherine Decker, juriste

Mme Jeanne Guillaume, Avocat général

Me Marc Jaeger, juge

Me Pierre Thielen, avocat

M. Carlos Calvo, président de la Chambre des Huissiers de Justice

M. Marco Tkatcheff, avocat



LES METIERS DU DROIT

AVOCAT

NOTAIRE

MAGISTRAT

JURISTE D'ENTREPRISE

FONCTIONNAIRE

HUISSIER DE JUSTICE

La multiplication des conflits entre particuliers, le recours de plus en plus systématique des entreprises au conseil juridique et l'internationalisation des échanges font que le monde contemporain accorde une place grandissante au juridique.

Les professions du droit sont nombreuses : juges, notaires, avocats, huissiers, fonctionnaires, professeurs d'universités, juristes d'entreprises...

La plupart de ces professions ont une très longue tradition et elles sont organisées en « ordres » qui réglementent l'accès à la profession et définissent des règles de déontologie ainsi que des sanctions à appliquer en cas de non respect de ces règles.



SOMMAIRE

Les professions libérales et les officiers ministériels	5
Les avocats	5
Les notaires	11
Les huissiers de justice	17
Les Magistrats	21
Les Fonctionnaires	27
La Fonction publique	27
Les organismes internationaux	31
Les Juristes d'entreprise	37
Les juristes d'entreprise	37
Les juristes de banque	41
Les Formations	47
Etudes en Allemagne	47
Etudes en Autriche	47
Etudes en Belgique	48
Etudes en France	50
Etudes au Luxembourg	52
Etudes au Royaume-Uni	58
Etudes en Suisse	58
Etudes aux U.S.A	60
Pour en savoir plus...	61
Adresses et sites web intéressants	61
Annexe (législation et réglementation luxembourgeoises)	62





LES METIERS DU DROIT
LES METIERS DU DROIT



Les professions libérales et les officiers ministériels

LES AVOCATS

Un minimum de 5 années d'études supérieures en droit pour entamer une carrière juridique, 6 mois de cours complémentaires et 2 années de stage pour avoir accès à la profession d'avocat, et quelques années de plus pour voler de ses propres ailes... voilà en bref le parcours d'un avocat.

les missions de l'avocat

1. **Obligation de défense** : la mission première de l'avocat est d'assurer l'assistance juridique de ses clients. L'avocat représente en justice ses clients et y défend leurs intérêts. Il ne peut, en principe, refuser une cause,
2. **Secret professionnel** : un des attributs fondamentaux de la profession d'avocat. Il garantit la liberté de l'individu et le bon fonctionnement de la justice,
3. **Conseil** : l'avocat donne son avis dans une matière spécifique lors de négociations de contrats, d'arbitrage de conflits. L'avocat tente par la conciliation ou la transaction d'épargner le procès à son client . Mais il n'a pas le monopole de cette activité et la partage avec d'autres spécialistes comme les notaires, les experts comptables, les juristes d'entreprises...,
4. **Autres missions** : suppléance d'un magistrat ; mandats de justice ; arbitrage.

la profession aujourd'hui

Tout comme le médecin ou l'architecte, l'avocat exerce une profession libérale et indépendante. La loi modifiée du 10 août 1991 règle de manière précise les conditions d'accès à cette profession (voir annexe). Les avocats établis au Luxembourg sont réunis au sein d'une organisation professionnelle, le Barreau de Luxembourg. Pour être admis au Barreau, le candidat doit justifier de sa capacité professionnelle et de son honorabilité.

Le pays compte deux arrondissements et donc, deux barreaux distincts et indépendants: Luxembourg et Diekirch.

Le nombre d'avocats pouvant s'installer dans un arrondissement n'est pas limité.

Généraliste avant tout

De par la loi, l'avocat est avant tout un généraliste. Mais que l'on choisisse de collaborer avec un gros cabinet d'affaires ou de " visser sa plaque " pour ouvrir sa propre étude, le métier revêt, au quotidien, des aspects très différents. Schématiquement, on distingue trois catégories d'avocats :

- les avocats "de proximité" qui règlent les problèmes de la vie quotidienne et les affaires familiales ;
- les avocats d'affaires, dont les principaux clients sont les entreprises ;
- les pénalistes ou avocats d'assises qui occupent parfois le devant de la scène, bien qu'ils ne soient qu'une minorité.



Tableau de l'ordre des avocats à Luxembourg (2008-2009)

- Avocats à la Cour : 942
- Avocats : 364

devenir avocat, les étapes...

- Cours complémentaires : au terme de 4 à 5 années d'études universitaires dans une faculté de droit, le candidat doit suivre des cours complémentaires de 6 mois et 1/2 en droit luxembourgeois. Après la réussite des examens, il obtient le Certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois et soumet son dossier auprès du Barreau. Le Conseil de l'Ordre examine son dossier et décide ou non d'inscrire le candidat sur la liste II du tableau de l'Ordre des Avocats.
- Stage judiciaire : il devra accomplir un stage de 2 ans auprès d'un avocat à la Cour ayant une ancienneté de 5 ans et pourra plaider et défendre les causes confiées.
- Examen de fin de stage : il sera inscrit sur la liste des avocats à la Cour du tableau de l'Ordre après le stage et après avoir réussi l'examen de fin de stage.

les cours complémentaires... en savoir plus

- Contenu : Les cours complémentaires comprennent des cours théoriques et des travaux pratiques obligatoires portant sur les particularités du droit luxembourgeois.

conditions d'accès :

- Soit avoir obtenu l'homologation du diplôme étranger en droit conformément au règlement grand-ducal du 10.9.2004 fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers en droit
- soit être détenteur d'un grade de master en droit émis par l'Université du Luxembourg. Les candidats doivent adresser leur candidature au Ministère de la Justice.

- Durée des cours : du 1er octobre au 15 avril
- Diplôme obtenu : certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois
- Langues : français, allemand

organisateur :

- Ministère de la Justice, www.mj.public.lu

le stage judiciaire...

pourquoi un stage ?

L'objectif du stage est de réaliser une transition entre les connaissances théoriques du droit, acquises à l'Université, et la pratique professionnelle que doivent maîtriser le jeune avocat et le jeune magistrat après leur prestation de serment.

conditions d'admission au stage

- présenter le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois

organisation du stage

Durée : 2 ans

Programme : séminaires, travaux pratiques. Les prestations ou devoirs professionnels à faire sont prévus dans un carnet de stage remis au stagiaire lors de son admission au barreau

le carnet de stage

Les devoirs professionnels à faire sont les suivants :

- deux affaires de droit commercial, dont au moins une faillite
- deux affaires de droit du travail
- quatre affaires de droit civil dont au moins un divorce et une affaire de bail à loyer
- quatre affaires de droit pénal
- une affaire de droit administratif ou fiscal

rémunération durant le stage

Le jeune stagiaire dispose durant la période de stage de 4 sources de revenu :

- les revenus fixés par le patron de l'Etude : entre 1.000.- et 1.350.- € selon importance de l'étude
- l'indemnité de stage versée par l'Etat : 500,00.- €
- l'indemnité perçue par l'Assistance judiciaire : 57,94.- €/H
- les revenus provenant des affaires personnelles : 53,80.- €/H

le stage notarial

Les avocats-stagiaires ont la possibilité d'effectuer le stage notarial durant la première année de leur stage judiciaire. Dans ce cas, ils doivent faire durant leur stage judiciaire au moins la moitié des prestations ou devoirs professionnels repris ci-dessus.





contrôle du stage

A la fin de la période de stage, le carnet de stage est visé par le Bâtonnier ou son délégué. Le stagiaire le transmet alors, dossier à l'appui, à la commission du stage judiciaire pour contrôle de l'assiduité.

examen de fin de stage

La session ordinaire de l'examen a lieu dans la première moitié de l'année; la session extraordinaire a lieu dans la seconde moitié de l'année.

Matières de l'examen :

- droit civil;
- droit commercial;
- droit pénal;
- droit du travail;
- droit administratif;
- droit international privé;
- procédure civile;
- procédure pénale.

Après le stage... débiter dans la profession

Les diplômés en poche, plusieurs voies sont possibles :

1. entrer dans un grand cabinet d'affaires et y évoluer;
2. commencer dans un petit cabinet « généraliste » et monter sa propre entreprise;
3. accumuler de l'expérience dans un petit ou un grand cabinet et se spécialiser dans un domaine (droits de l'homme, télécommunications, faillites, droit du mariage, etc..).

Si le droit des affaires a le vent en poupe, mieux vaut choisir son créneau en fonction de ce que l'on aime faire. Quelle que soit l'option choisie, on sera mieux armé pour décrocher un contrat si on possède un troisième cycle, un 3ème cycle d'une université étrangère ou encore une double formation.

Devenir associé ou ouvrir son propre cabinet, cela reste possible, mais avant de pouvoir se faire une place au soleil, il faudra du cran, de la passion et beaucoup de travail.

Impact des grands cabinets sur le marché du travail et sur le recrutement

- Les salaires généralement plus élevés qu'offrent les grands cabinets constituent une concurrence sérieuse au niveau du recrutement.
- Les salaires dans ces grands cabinets sont de plus en plus déterminés sur base d'une grille précise qui prend en compte le niveau et/ou la spécialisation des études faite dans tel pays, (par ex. : un LL.M. aux Etats-Unis ou en Angleterre donne accès à un salaire plus élevé dès le départ).
- Un plus pour les jeunes avocats : les grands cabinets donnent la possibilité de faire des stages («secondment») dans des bureaux à l'étranger pendant 6 mois ou un an.

Entretien avec Maître Pierre Thielen

En quoi consiste votre travail au quotidien?

Les tâches de l'avocat sont nombreuses : recevoir des clients, écouter leurs problèmes, donner des avis et conseils ; dans des procédures écrites, rédiger des conclusions, faire des recherches en bibliothèque sur des questions de doctrine et de jurisprudence ; devant les juridictions plaider la défense des clients, rédiger des actes de constitution de société, de procès-verbaux de conseil d'administration et de procès-verbaux d'assemblée générale d'actionnaires...

Quelles qualités vous semblent essentielles pour travailler dans votre profession ?

Savoir écouter les gens, focaliser les problèmes, rédiger clairement les idées et synthétiser.

Pourquoi avez-vous choisi cette profession ?

Pour aider à défendre les gens et pour leur permettre d'obtenir leurs droits.

Dans quel domaine du droit travaillez-vous ?

Je travaille essentiellement dans le droit économique, le droit des sociétés et le droit bancaire et financier.

Le droit économique en général concerne différentes branches qu'on appelait traditionnellement le droit commercial et qui regroupe actuellement le droit du travail, le droit des contrats, le droit des sociétés, le droit des transports...

Comment avez-vous démarré ? Avez-vous rencontrés des difficultés ?

Pour un jeune avocat, le plus difficile est la constitution d'une clientèle indispensable pour pouvoir réussir.

Quelles sont les principales contraintes de votre activité ?

La principale contrainte est la disponibilité quasi permanente pour le client en droit des affaires et une responsabilité financière énorme, eu égard aux enjeux en litige.





LES METIERS DU DROIT
LES METIERS DU DROIT

LES NOTAIRES

Le notariat, entre tradition et avenir

Le notariat est un métier de contact où la dimension humaine prend toute sa mesure.

officier public et professionnel libéral

Officier public nommé par le Grand-Duc, le notaire a une mission de service public : celle d'authentifier par acte les conventions des parties.

Comme professionnel libéral, il a avec sa clientèle des relations personnalisées. En tant qu'indépendant, il est cependant soumis à un tarif fixe, déterminé par la loi et dont il ne peut s'écarter. Spécialiste de l'immobilier et du droit de la famille, le notaire se tourne aussi vers le conseil aux entreprises.

Les notaires en chiffres

Les postes de notaire au nombre de 36 sont répartis géographiquement sur tous les cantons selon deux critères: l'importance de la population et le volume des affaires

Parmi les 36 notaires, il y a 9 femmes
(cf. RG du 17.8.1994)

les missions du notaire

- conseiller
- authentifier
- rédiger

Médiateur entre les pouvoirs publics et le citoyen, le notaire a pour missions principales le conseil impartial et l'authentification. Il reçoit tous les actes et contrats et garantit leur authenticité . Il leur confère la même qualité d'authenticité (notamment force probante) qu'aux actes de l'autorité publique.

Interlocuteur privilégié des familles, il intervient tout au long de la vie : lors des mariages (régime matrimonial), lors de l'achat, de la donation, du partage de biens immobiliers, lors de la création de sociétés, de la rédaction de testaments, de la liquidation de successions, etc...



1. La mission de conseil et d'assistance :

- Le notaire doit veiller à informer les personnes ayant recours à ses services sur ce qui est permis et défendu dans une opération, sur les conséquences juridiques d'un acte et ses conséquences en matières d'impôt et de frais,
- toute convention doit être conforme aux lois et règlements en vigueur,
- une convention doit être faite de manière à empêcher pour autant que possible les différends de naître entre les parties,
- la mission de conseil oblige le notaire à procéder à de nombreuses vérifications : recherches au niveau de l'état-civil, du cadastre, des hypothèques, de la situation fiscale... .

2. la mission d'authentification

- Le notaire est un témoin privilégié. Ce qu'il déclare avoir vu et entendu est reporté dans un acte qui ne peut être contesté en justice.

3. la mission de rédaction

- Le notaire a une compétence exclusive pour rédiger les actes relatifs au droit immobilier (achat, vente, emprunts), au droit familial (contrats de mariage, adoption, donation, succession, divorce...) et au droit des affaires (constitution de sociétés, fusions...).

les caractéristiques de sa fonction

- Officier public, il n'a pas de supérieur hiérarchique et n'est donc pas intégré dans l'ordre administratif ou judiciaire, tout en restant soumis au contrôle du Ministère de la Justice,
- inamovible, il n'est atteint par la limite d'âge qu'à 72 ans,
- il ne peut refuser son ministère, sauf exception,
- il doit résider dans la commune du lieu qui lui a été fixé par l'arrêté de nomination,
- il ne peut occuper une autre fonction publique, ni un emploi privé.

devenir notaire, les étapes...

La profession de notaire est réglementée par la loi du 9 décembre 1976 (voir annexe).

Le notaire est nommé par le Grand-Duc sur base du principe d'ancienneté.

Pour devenir notaire, il faut :

- être de nationalité luxembourgeoise
- avoir réussi 4 années d'études universitaires en droit
- avoir obtenu soit le diplôme de candidat-notaire, soit le certificat de fin de stage exigé pour accéder à la fonction de notaire
- avoir 25 ans accomplis

Le candidat accède ensuite à une liste d'attente. Le temps d'attente varie de 5 à 10 ans.

De bons résultats à l'examen de fin de stage permettent d'avancer sur la liste ! Il est donc conseillé de se décider tôt pour cette carrière et de bien réussir pour avancer.

Pendant cette période, le candidat notaire travaillera en tant qu'avocat, magistrat ou juriste.

le stage notarial...en savoir plus

- **le statut du stagiaire**
Le stagiaire, dans le cadre de son stage, garde son statut d'indépendant, identique à celui d'avocat-stagiaire.
- **rémunération durant le stage**
Le stagiaire n'est pas salarié mais rémunéré par une indemnité de stage, dont le montant dépend du patron. Elle peut être évaluée entre 1.000 et 1.500 € par mois.
- **organisation du stage et programme des cours**
Le stage débute au mois de mai et dure un an. Le stagiaire est supposé passer cette année à l'étude du notaire, son patron de stage.

Les matières enseignées pendant l'année de stage sous forme de cours donnés à Luxembourg, sont notamment : droits d'enregistrement et de succession, liquidations de successions et de communautés de biens (décès ou divorce), droit de sociétés, fiscalité directe, droit notarial, remembrement rural .

- **le quotidien du stagiaire**
Pendant son séjour à l'étude, le stagiaire prépare les dossiers en faisant les recherches nécessaires ; il prépare les actes et fait éventuellement des recherches juridiques spécifiques au notariat.

le profil du notaire

- Le don de conseil qui suppose une bonne connaissance du droit , une capacité d'écoute, un bon contact humain et des compétences de pédagogue pour expliquer au client en termes simples, des règles de droit souvent complexes,
- le souci de l'assistance,
- l'art de la rédaction,
- le respect des formes,
- les qualités du magistrat plutôt que celles de l'homme d'affaire : chargé d'une mission de confiance, il a le sens de l'impartialité, de la droiture et de la délicatesse,
- le sens de la gestion : il doit gérer de grandes sommes d'argent et doit rendre un compte exact des avoirs encaissés et répartis par lui. Il gère de plus une entreprise, son étude.



► Rencontre avec le notaire d'Echternach, Maître Henri Beck

Pourquoi avez-vous choisi cette profession ?

Cette profession m'a attiré pour la flexibilité et la grande indépendance qu'elle permet dans le travail, l'impartialité qu'elle requiert: conseiller les gens sans prendre parti.

Ensuite, il s'agit surtout d'une question de caractère. Etre notaire dans une petite ville comme Echternach vous met peut-être plus à l'écart du stress, mais vous expose plus rapidement à la critique du public, étant donné qu'on est beaucoup plus exposé que dans une grande ville.

En tout état de cause il faudra gagner le respect et la confiance de la population.

La fonction est située entre celle d'un magistrat et celle d'un avocat.

Une bonne gestion de l'étude est primordiale.

Quel a été votre parcours avant de devenir notaire ?

Après des études de droit à Liège, j'ai effectué le stage d'avoué. J'ai ensuite travaillé comme magistrat pendant 4 ans.

Comment se déroule votre tâche au quotidien ?

La gestion des dossiers constitue une grande part du travail

Le gros des dossiers concerne

- l'immobilier (achat, vente, échange, donation, partage etc.)
- le droit familial (contrat de mariage, testament, liquidation de communautés et de successions)
- constitution de sociétés
- prêts hypothécaires

Une étude à Luxembourg aura ses entrées dans de grandes sociétés, banques...

Quelles sont les principales contraintes ?

- être très méticuleux dans la rédaction des actes
- être très pointilleux avec l'argent des clients
- une très grande responsabilité en cas de faute ou d'erreur

Quelles compétences faut-il avoir pour être un bon notaire ?

- excellente compétence juridique
- une grande impartialité
- capacité à donner confiance au client
- un certain désintéressement, toute activité commerciale et financière lui est interdite
- très bon gestionnaire : organisation et gestion de dossiers (s'apprend sur le tas)
- gestion d'une petite entreprise (secrétaires, clerc...)



Comment se passe le stage de formation ?

Le stage est assez difficile car les matières sont nombreuses. Le taux d'échec est très faible car la motivation des stagiaires est grande. De bons résultats permettent de gagner des places sur la liste d'attente.

Quelle est la taille de votre étude ?

J'emploie 5 secrétaires.

A quel rythme a évolué votre étude ?

Durant les dernières années; l'étude a connu une lente mais continue augmentation.

Ce métier change-t'il ?

C'est un métier qui ne bouge pas trop, car très traditionnel. Il y a cependant des adaptations lors des grandes transformations sociales (ex : PACS)

Un notaire peut-il cumuler sa fonction avec celle d'homme politique ?

Des activités politiques ne sont en principe pas incompatibles avec le métier de notaire, sous condition qu'une impartialité totale à l'égard du client soit garantie.

Dans la pratique, les engagements politiques sont rares par manque de temps.

Des engagements socioculturels sont importants pour se faire connaître de la population dans le sens vrai du terme. Il ne suffit pas d'apparaître mais il faudra payer de sa personne, y mettre de son temps et son énergie.

Quels sont, d'après vous, les critères pour réussir dans ce métier ?

- se décider tôt et bien réussir à l'examen
- de bonnes connaissances en anglais et en fiscalité sont importantes
- travailler beaucoup
- être scrupuleusement honnête à l'égard de la clientèle pour gagner et maintenir sa confiance
- veiller à maintenir un certain équilibre entre les parties contractantes

Quels sont les débouchés dans un avenir proche ?

Dans une dizaine d'années, de nombreux notaires seront à la retraite et des postes se libéreront.

Quel est votre message aux jeunes ?

Les jeunes ne doivent pas hésiter à s'adresser au notaire de leur région pour avoir un «inside look» sur notre profession, peu ou mal connue du grand public.





LES METIERS DU DROIT
LES METIERS DU DROIT

HUISSIER DE JUSTICE

... des femmes et des hommes tout terrain...

les missions de l'huissier de justice

Maillon indispensable de la machine judiciaire, l'huissier a pour mission de « signifier » ou transmettre les actes ou jugements des tribunaux. Il veille aussi à ce que les décisions prises par les magistrats soient exécutées.

Comme le notaire, l'huissier est un officier ministériel et public. Il n'agit jamais de sa propre initiative, mais répond à la demande de quelqu'un dont il a reçu un ordre formel.

1. Il signifie : il transmet les actes ou les jugements des tribunaux,
2. il veille à l'exécution des décisions prises de justice,
3. il agit sur le terrain : il établit des constats, procède à des recouvrements de créances, procède, si nécessaire, à des saisies, des expulsions, contrôle la légalité et le déroulement de jeux/concours....

La fonction de l'huissier de justice

L'exercice de la fonction d'huissier de justice nécessite une excellente maîtrise de la technique juridique ainsi qu'une grande sensibilité humaine.

médiateur...

L'huissier sert souvent de médiateur entre le créancier et le débiteur. Il recherche avant tout un accord entre les personnes et épargne ainsi le recours systématique aux tribunaux. Il proposera, par exemple, des plans échelonnés de remboursement.

femme ou homme de terrain...

Les huissiers de justice représentent la profession juridique la plus proche du citoyen. Ils sont amenés à sillonner le pays, aussi bien les villes que les plus petits villages.

professionnel responsable...

L'huissier de justice est tenu au secret professionnel.

Il est responsable des fautes qu'il commet envers ses mandants. Il est couvert par une assurance obligatoire.

Le tarif des huissiers de justice est fixé par règlement grand-ducal.

L'huissier de justice se trouve à la tête d'une étude qu'il doit être capable de gérer.

Le nombre des huissiers de justice est fixé par règlement grand-ducal à 19. On compte seulement 2 femmes.





devenir huissier, les étapes...

Le recrutement des huissiers se fait par Numerus Clausus comme pour les notaires.

La profession est réglementée par la loi du 4 décembre 1990.

L'huissier est nommé par le Grand-Duc.

Pour pouvoir être nommé huissier de justice, il faut :

- être de nationalité luxembourgeoise
- être juriste
- avoir accompli les cours complémentaires en droit luxembourgeois
- effectuer un stage d'une année auprès d'un huissier de justice
- réussir à l'examen final d'huissier de justice



Entretien avec Carlos Calvo, président de la Chambre des huissiers de justice

Carlos Calvo, huissier de justice depuis 2001 et président de la chambre des huissiers depuis 2005, possède avec son associé, une étude à Luxembourg.

En association avec un autre huissier, il dirige une étude comprenant 10 employés et 2 stagiaires et 1 huissier de justice suppléant.

Quels sont les principaux attraits de votre profession ?

C'est un métier de terrain. Je passe une bonne partie de mon temps à l'extérieur. Je me déplace beaucoup et rencontre des gens très différents, notamment au sein des administrations.

Le revenu est intéressant, mais proportionnel au stress et aux grandes responsabilités qu'il faut assumer. L'huissier n'a pas droit à l'erreur !

Quels en sont les principales contraintes ?

Les principales contraintes sont le stress et les horaires chargés. Le travail débute dès 6h30 du matin et se termine officiellement à 8h du soir. On court beaucoup et il est rare qu'une journée se déroule comme prévu.

La fonction est plutôt mal perçue par le public ; les gens se plaignent beaucoup contre les huissiers parce que ce sont eux qui apportent les mauvaises nouvelles.

Nous sommes parfois confrontés à des situations délicates, des situations de saisie ou d'expulsion. Les situations extrêmes comme l'enlèvement d'un enfant par un des parents, sont rares.

Comment définissez-vous le profil de l'huissier de justice ?

- Avoir de bonnes connaissances en droit, connaissances qu'il faudrait sans cesse remettre à jour pour faire face à l'internationalisation de la justice,
- savoir rester maître de soi, avoir les nerfs solides face à toute situation, savoir s'imposer sans s'énerver,
- avoir beaucoup d'initiative et de performance,
- faire montre de diplomatie ; l'huissier se trouve entre le créancier et le débiteur et doit faire preuve de beaucoup de conciliation, de négociation et d'honnêteté,
- avoir un sens aigu des responsabilités (ex. lors de gros contrats avec une banque),
- être soi-même très bien organisé et disposer d'un très bon « back office ».

Quel est l'investissement minimum à faire lorsqu'on débute dans la profession ?

Le fond de roulement à prévoir pour faire fonctionner un cabinet de taille moyenne est de l'ordre de 25.000 euro.



Lexique

- Officier ministériel

Être Officier Ministériel, c'est occuper une place précise dans l'ordre judiciaire . C'est également se voir conférer par la Loi le monopole de certains actes. C'est ainsi que l'Huissier de Justice est seul compétent pour signifier et exécuter les décisions rendues par les Tribunaux et les Cours.

Site web

www.huissiersdejustice.lu



LES METIERS DU DROIT
LES METIERS DU DROIT



Les Magistrats

À l'écoute de leur temps

le rôle du magistrat

Juger c'est chercher à rétablir l'équilibre, apaiser un conflit, ramener la paix, en faisant appliquer le droit. La vie en société génère en permanence des conflits, des oppositions. Chacun pense être dans son droit et un simple conflit peut se dégrader en violence risquant de rendre impossible toute vie sociale. C'est là que le magistrat intervient en disant à chacun ce qui lui est permis ou interdit de faire.

coup d'oeil sur la profession

Le propre de la magistrature est d'offrir plusieurs métiers en un.

Un magistrat peut choisir d'être juge dans une section civile, commerciale ou pénale, juge de la jeunesse, juge des tutelles, juge d'instruction ou substitut du Procureur au sein du Parquet. Tout au long de sa carrière, il pourra, en fonction des places disponibles et des règles d'avancement, changer de poste et exercer successivement ces différentes fonctions.

L'ouverture des frontières, l'internationalisation des affaires font que les dossiers sont de plus en plus nombreux et difficiles à traiter.

Les magistrats sont de plus en plus amenés à trancher des litiges par application de lois et jurisprudences étrangères ou communautaires que ce soit dans le domaine commercial, civil ou familial.

La difficulté accrue de la matière à traiter exige une grande flexibilité et une formation permanente.

les magistrats en chiffres

- Nombre de magistrats : 212 dont 137 femmes
- Moyenne d'âge : 50 ans
- Nombre de magistrats à la Cour Supérieure de Justice : 34
- Nombre de magistrats nommés ces 5 dernières années : 21
- Nombre de nouveaux postes : 3 en 2009. Pas de nouveau plan pluriannuel

ses missions et compétences

- **Décider**

C'est au juge et à lui seul que revient la responsabilité de décider et de conclure un débat. Il devra arbitrer entre les différents arguments exposés par les avocats et peser les avantages et les inconvénients des différentes voies qui s'offrent à lui et trancher le litige en fonction des règles de droit applicables. Dans certaines matières, les juges siègent en formation collégiale de 3 respectivement 5 magistrats, les décisions étant prises à la majorité des voix. La décision sera alors le résultat d'un délibéré au cours duquel chaque juge fera valoir son point de vue et sera forcé de convaincre de son bien-fondé.



- **Comprendre**
Avant de décider, le juge doit d'abord comprendre tous les aspects d'une situation, les causes du conflit et du comportement des individus, sans oublier les conséquences que peut entraîner chaque solution.
- **Communiquer**
L'institution judiciaire est avant tout un lieu de débat où ceux qui n'ont pas forcément l'habitude de s'exprimer doivent y être traités sans discrimination ni avantages. C'est au magistrat à veiller au bon déroulement des débats.
Le magistrat doit aussi faire preuve de ses talents de communicateur pour pouvoir accomplir son travail en collaboration avec de nombreux acteurs de la vie judiciaire (avocats, policiers, gendarmes, éducateurs, travailleurs du greffe...).
- **Être un bon juriste**
Le juge prend des décisions en se référant aux règles du Droit qu'il doit donc maîtriser.

devenir magistrat, les étapes...

- Après la réussite du **cours complémentaire en droit luxembourgeois**, le jeune avocat est admis à un des deux Barreaux du pays (Luxembourg ou Diekirch).
- Il effectue ensuite un stage de formation pratique d'une durée de deux ans, suite auquel il doit passer son **examen de fin de stage judiciaire**.
- En cas de réussite à cet examen, l'avocat-stagiaire deviendra avocat à la Cour. L'examen sert aussi d'examen-concours pour le recrutement des magistrats-stagiaires, nommés **attachés de justice**.

le stage auprès de la magistrature, en savoir plus...

- La réussite à l'examen de fin de stage judiciaire est une condition indispensable pour entrer dans la magistrature. Un bon classement à cet examen ainsi qu'une appréciation favorable des autorités judiciaires, permet à l'avocat d'être engagé comme attaché de justice pour un stage d'une durée minimale de douze mois.
- Le Grand-Duché de Luxembourg ne dispose pas d'École de la Magistrature pour la **formation de ses magistrats**. Un accord a été conclu entre le Ministère de la Justice luxembourgeois et l'**École Nationale de la Magistrature (E.N.M.) de Bordeaux**. Les attachés suivent pendant environ deux mois des cours dispensés par des maîtres de conférence de l'E.N.M. qui sont assistés par des magistrats luxembourgeois.
- Suite à cette formation théorique, les attachés parcourent les différents services judiciaires et policiers sous la direction du chef de corps concerné. Ils font également un stage pratique de courte durée auprès de l'administration des établissements pénitentiaires et du SCAS.



- Durant tout le stage, les attachés sont guidés et contrôlés par une commission composée de hauts magistrats et de hauts fonctionnaires du Ministère de la Justice. Cette commission émet un avis à la fin du stage et établit aussi le classement des stagiaires. Si l'autorité de nomination se rallie à l'avis négatif de la commission du stage, le stagiaire est refusé. En cas d'avis positif qui est suivi par l'autorité de nomination, l'attaché de justice peut briguer un poste définitif dans la magistrature assise ou debout.
- Si aucun poste n'est vacant à la fin du stage, l'attaché peut devenir **attaché de justice** à titre définitif en attendant une vacance de poste.

- **A retenir !** La commission établit un classement à la fin du stage. Elle tient compte du résultat de l'examen de fin de stage judiciaire, de l'appréciation des responsables de formation ENM, de l'appréciation des différents chefs de corps pendant le stage d'un an et du résultat du cours complémentaire en droit luxembourgeois. Ce classement restera valable pendant toute la carrière du jeune magistrat.

que font-ils ?

Le siège et le parquet

Il faut distinguer deux grands types de fonctions : **magistrats du siège / magistrats du parquet**

- **magistrats du siège** : juges assis ou **magistrature assise**. Ce sont eux qui rendent le jugement. Ils exercent des fonctions variées . Ils sont autonomes et inamovibles.
- **magistrats du parquet** : **magistrature debout** (procureurs et leurs substituts). Leur mission est de représenter la société et de faire appliquer la loi. Ce sont eux qui poursuivent l'auteur d'un délit et qui, à l'audience, se lèvent devant le tribunal ou la Cour pour réclamer la peine. Ils sont placés sous l'autorité du Grand-Duc . Au cours de sa carrière, un magistrat peut passer d'une fonction à l'autre !

Les différents postes dans la magistrature

- **juge de paix**
il traite le contentieux de droit civil et commercial ne dépassant pas 10.000 € les affaires de bail à loyer, de droit du travail, de contravention
- **juge au tribunal d'arrondissement**
il connaît des litiges de droit civil et commercial dépassant la compétence du juge de paix, des affaires correctionnelles et criminelles, du divorce
- **juge d'instruction**
il mène l'enquête pour fournir tous les éléments au procès, dirige les enquêtes pénales et prend les mesures de contrôle ou d'emprisonnement
- **juge de la jeunesse et des tutelles**
il est le spécialiste en matière de problèmes de l'enfance et prend les mesures de protection, d'éducation et de rééducation nécessaires aux jeunes de moins de 18 ans ou aux personnes sous tutelles et par conséquent préside le tribunal pour enfants qui juge les mineurs délinquants
- **substitut du procureur**
c'est lui qui décide de poursuivre l'auteur d'une infraction et qui, au procès, requiert une peine

► entretien avec Mme Jeanne Guillaume, Avocat Général

Quel profil doit-on avoir, selon vous, pour devenir magistrat ?

- Être un bon technicien du droit
- Avoir une grande disponibilité et une ouverture d'esprit
- Être à l'écoute, être impartial et objectif
- Garder son indépendance par rapport aux influences extérieures
- Avoir un bon esprit de synthèse
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles
- Avoir de la perspicacité,
- Garder une certaine flexibilité

Quels sont les désavantages et les avantages de cette profession ?

La pluralité des tâches à occuper dans la magistrature est un grand avantage et permet à chacun de travailler dans la matière qui lui convient le mieux, respectivement de changer de matière quand la routine devient quotidienne. Un autre avantage consiste dans le fait que le magistrat est le libre arbitre de sa décision et peut appliquer le droit pur sans avoir à se préoccuper des intérêts des parties.

Je ne vois pas vraiment de désavantage.

Quelles sont les principales missions du magistrat ?

- Mission de service public
- Chercher à apaiser les conflits, sinon à leur trouver une solution, rétablir l'équilibre
- Veiller au respect et à l'application des lois

Quelles sont les étapes de votre vie professionnelle ?

Après une maîtrise en droit à l'Université de Strasbourg, j'ai fait un DESS de techniques bancaires et financières. Ensuite j'ai travaillé dans une banque à Francfort/Main ainsi qu'en tant que freelance pour une firme de traduction juridique. De retour à Luxembourg, j'ai effectué le stage judiciaire dans une petite étude, puis intégré la magistrature en 1991. J'ai exercé successivement les fonctions de substitut, juge, premier juge, juge de paix et enfin avocat général.

Qu'en est-il des formations et des spécialisations ?

La majorité des magistrats sont formés en France et en Belgique où ils poursuivent des études de droit.

Une spécialisation n'est pas requise pour débiter dans la profession. Elle peut cependant s'avérer utile pour la carrière professionnelle future du magistrat.

La formation continue est nécessaire eu égard à la complexité croissante des dossiers.



Comment s'organise votre emploi du temps ?

Mon emploi du temps est très varié. J'assiste à diverses audiences correctionnelles, criminelles, de tutelles et de protection de la jeunesse en tant que représentant du Ministère Public, rédige des conclusions en cassation ou assiste en tant que point de contact luxembourgeois aux différentes réunions organisées à l'étranger par le réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale. Le reste du temps est consacré à diverses tâches administratives liées à mes fonctions de point de contact et de responsable de la formation initiale et continue des magistrats.

Votre métier est absorbant , difficile. Qu'est ce qui vous motive à rester magistrat ?

C'est un métier passionnant.

Quels sont les grands défis auxquels est confrontée la magistrature aujourd'hui ?

La complexité des dossiers exige une connaissance de plus en plus complète tant du secteur de l'économie et des finances, que de l'informatique, de la médecine, du bâtiment.

De même, l'influence grandissante du droit communautaire sur le droit national exige une formation continue permanente dans tous ces domaines.



LES METIERS DU DROIT
LES METIERS DU DROIT



JURISTES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Si depuis des décennies l'Etat recrute régulièrement des juristes, la demande de la Fonction publique en « femmes et hommes de droit » s'est accrue ces dernières années. Cela est dû notamment à la technicité juridique poussée de bon nombre de dossiers, à l'accroissement du travail en matière de transposition de normes européennes et à l'augmentation du contentieux devant les juridictions administratives.

Entrer dans la Fonction Publique

Pour le grand public, le terme "fonctionnaire" – et de surcroît celui de "juriste" – rime souvent avec travail routinier et sédentaire. Et pourtant...la réalité semble bien différente. Deux juristes ont accepté de répondre à nos questions.

Interview de Mme Annick Hartung, attachée de Gouvernement au Ministère de la Justice

En quoi consiste votre travail au quotidien ?

Je travaille au Ministère de la Justice, où je fais partie de la Direction des affaires pénales et judiciaires.

La négociation de la législation pénale et de la procédure pénale a lieu dans les groupes de travail au niveau national, communautaire et international. La transposition de la législation communautaire est discutée dans des groupes de travail au niveau national.

En outre des tâches législatives, je suis au niveau communautaire un groupe de travail non

législatif qui s'occupe de la mise en commun des informations et concepts juridiques au sein des 27 Etats membres de l'Union européenne.

Par ailleurs, je m'occupe de sujets de secrétariat général du Ministère de la Justice tel le stage judiciaire, le stage notarial, l'épreuve d'aptitude, les experts judiciaires, l'homologation des diplômes de droit ainsi que les problèmes d'égalité entre hommes et femmes.

Quelles qualités vous semblent essentielles pour travailler dans votre profession ?

La négociation, l'engagement personnel, la flexibilité et un bon équilibre nerveux sont les qualités requises pour travailler en tant que juriste.



Est-ce que vous pouvez brièvement décrire ce domaine et indiquer la manière d'y accéder ?

Le droit pénal est une branche du droit qui a pour objet traditionnel la prévention et la répression des infractions. Il constitue une branche d'étude parmi beaucoup d'autres s'intéressant au phénomène criminel.

La principale fonction consiste dans la protection de la société. Le droit pénal n'intervient qu'exceptionnellement alors qu'il protège des valeurs fondamentales.

A des stades différents, le droit pénal est exercé notamment par des avocats, des médiateurs pénaux, des fonctionnaires du Ministère de la Justice.

Comment avez-vous démarré ? Avez-vous rencontré des difficultés ?

J'ai démarré dans une étude d'affaires où je m'occupais dans le département contentieux du droit du travail, civil et administratif.

Quelle est l'importance des stages pour votre profession ?

Les stages vous donnent l'occasion de faire connaissance des divers métiers de droit, d'approfondir vos connaissances théoriques accumulées lors de vos études et de bénéficier du know-how des confrères expérimentés.

Y a-t-il des contraintes particulières dans votre activité professionnelle ?

Mes fréquents voyages de service à l'étranger pourraient être considérés comme une contrainte. Mon activité professionnelle m'oblige en effet d'organiser ma vie autour des voyages de service à l'étranger. Ces voyages de service sont toutefois aussi l'occasion de connaître le raisonnement et le fonctionnement des autres Etats membres de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe.

Dans quel pays avez-vous suivi votre formation initiale ?

J'ai fait mes études à Strasbourg. Après ma maîtrise en droit en France, j'ai fait une année de droit à Bonn (Allemagne).

Dès l'université, on se rend compte que le droit est diversifié et offre des matières et débouchés très variés. Il est important d'étudier les matières du droit qui vous intéressent.

Au niveau de la formation continue, on peut relever notamment les conférences organisées par des instituts, tel l'ERA (Europäische Rechtsakademie) à Trèves qui offrent des séminaires et formations intéressantes et proches du travail quotidien.



► Interview de Mme Catherine Decker, juriste au Ministère de la Culture

Quelles sont vos missions ?

En premier lieu, je rédige des textes juridiques de toutes sortes : des avant-projets de loi et de règlement grand-ducal (corps du texte, exposé des motifs, commentaire des articles). L'élaboration d'un texte légal exige de nombreuses heures de recherche, e.a. de droit comparé, d'assistance à des réunions, de travail et de rédaction. Une fois le texte rédigé, il faut accomplir toute une série de procédures afin de le rendre exécutoire. En effet, pour un ministère, la procédure législative implique un certain temps d'attente – les avis et observations des différentes instances consultatives – et l'explication du bien-fondé du texte en question.

Ensuite, il m'est demandé aussi de préparer des décisions ministérielles ceci en veillant à leur régularité formelle et de donner des avis juridiques sur les dossiers les plus divers. Je suis également conduite à confectionner des contrats sur mesure et à vérifier la légalité des documents qu'on me soumet.

Je traite encore les recours intentés contre le ministère devant le tribunal administratif en préparant notre prise de position qui est ensuite présentée par un délégué du gouvernement du Ministère de la Justice.

À côté des dossiers juridiques, je traite encore de nombreuses autres affaires de nature non juridique, j'assiste à des conseils et instances consultatives et j'ai temporairement pris en charge la gestion du site Internet du Ministère.

Il faudrait appeler le domaine du droit dans lequel je travaille, le droit de la culture. Mes activités consistent avant tout à appliquer les lois qui existent dans le domaine de la culture au Luxembourg, voire de les perfectionner.

C'est une matière qui relève à la fois du droit public pour ce qui est des infrastructures culturelles (les instituts culturels de l'Etat et les établissements publics) et du droit privé pour ce qui est du statut de l'artiste et l'intermittent du spectacle et des droits d'auteur.

Les responsabilités qui me sont dévouées sont assez élevées au vu de ma compétence pour les trois départements de notre Ministère.

Qu'est-ce qui vous a amené à étudier le droit ?

Un intérêt pour la culture en général, l'habileté à traiter des dossiers très variés et une capacité de réaction rapide. En outre, mon travail demande la promptitude à travailler en équipe, la volonté d'écouter les autres et une forte dose d'autodiscipline.

Il était clair pour moi, dès ma deuxième année d'études en droit, que je me destinais à un environnement de droit public. En effet, le service public et travail dans l'intérêt général m'intéressaient plus que la défense d'un intérêt privé en particulier.

J'ai fait mes études de droit en France, à Aix-en-Provence et à Paris.

J'aurais souhaité faire un Master en droit dans un pays anglophone, mais après mon emploi à l'Ambassade, on m'a directement proposé de venir travailler au sein du Ministère de la Culture. Cependant, je recommande à tout étudiant en droit d'effectuer une année d'études en Angleterre ou aux Etats-Unis, pour se familiariser avec la langue et cet autre système de droit très répandu.



Quelle est l'utilité des stages pour les études de droit ?

Je dois dire que les différents stages que j'ai effectués au cours de mes études m'ont été d'une énorme utilité.

En effet, ces stages m'ont permis d'affiner le choix du domaine dans lequel je souhaitais travailler.

J'ai fait des stages très divers notamment auprès de la CJCE, dans une étude de notaire et une étude d'avocat d'affaires. Les stages m'ont en premier lieu permis d'appliquer mes connaissances théoriques au travail quotidien.

L'intérêt particulier de ces stages pour ma profession est qu'ils permettent à l'étudiant d'apprendre la base du travail administratif.



LES FONCTIONNAIRES EUROPEENS

Les places sont rares et très convoitées....

Les Communautés européennes comportent cinq institutions, à savoir : le Parlement européen, le Conseil, la Commission, la Cour de Justice et la Cour des comptes.

devenir fonctionnaire européen

Le personnel des instances européennes est , en grande majorité, recruté sur concours généraux ou spécifiques.

En marge des concours, d'autres possibilités existent pour intégrer les institutions en qualité de :

- agent temporaire (durée maximale du mandat : 6 ans)
- expert
- détaché d'une administration nationale

En règle générale, il faut :

1. être ressortissant d'un état membre
2. posséder une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union
3. maîtriser une seconde langue
4. avoir un diplôme universitaire en droit

A noter : la limite d'âge de 35 ans pour l'entrée en service a été supprimée récemment.

quels concours pour les diplômés en droit ?

Depuis le 26 juillet 2002, tous les fonctionnaires de toutes les institutions sont recrutés à travers les concours organisés par l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes, créé le 25 juillet 2002 . En vertu de l'article 2 de cette décision, "seulement dans des cas exceptionnels et avec l'accord de l'Office, les institutions peuvent organiser leurs propres concours généraux pour des besoins spécifiques et hautement spécialisés".

L'Office lancera périodiquement :

- des concours ouverts aux titulaires d'un diplôme en droit (par opposition aux concours ouverts aux titulaires d'un diplôme en sciences politiques ou en économie)
- des concours pour des titulaires d'un diplôme en droit qui ont des capacités linguistiques particulières, destinés à pourvoir des postes de juriste-linguiste (traducteur) à la Cour de Justice.



Comment se passe la sélection?

- Les avis de concours et les dossiers de candidature sont publiés au Journal officiel des Communautés européennes (JOCE série C/A), dans la presse et sur Internet (http://europa.eu.int/comm/recruitment/publies_fr.htm).

Toutes les conditions pour concourir sont précisées ainsi que le nombre de postes à pourvoir, le déroulement et la nature des épreuves.

- Les conditions de base varient peu d'un concours à l'autre. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études en droit, délivré par un État membre ou l'un des États de la langue pour laquelle le recrutement est organisé et, généralement, d'une expérience professionnelle de deux ans. Outre la langue maternelle, est exigée la connaissance de deux langues étrangères au moins parmi les langues officielles de l'Union européenne.
- Après une procédure d'admissibilité ou pré-sélection, les candidats subissent des épreuves écrites puis orales : dans l'ensemble, le concours dure environ 18 mois.

Attention : avoir réussi le concours ne suffit pas pour décrocher un contrat. Les lauréats des concours sont inscrits sur une liste de réserve et accèdent à un poste au fur et à mesure des besoins et du profil du candidat. En effet, sauf pour les juristes-linguistes, le choix se fait sur la base du jugement que la direction générale ayant un poste vacant porte sur l'expérience et la personnalité du candidat et accessoirement, sur la base de sa langue maternelle.

Recommandations pour bien se préparer aux concours

- Il existe des livres avec questions à choix multiples sur l'Union Européenne permettant de se préparer aux épreuves des concours.
- Par ailleurs, il est conseillé de lire régulièrement les conclusions des Avocats généraux et les arrêts de la Cour et du Tribunal.
- Certains IEP et universités proposent une préparation spécifique : Paris I, Marne-la-Vallée, Montpellier, Strasbourg.
- Un conseil : faire d'abord un stage pour se familiariser avec un milieu de travail à dimension internationale et pour nouer des contacts au sein des institutions. Pour obtenir un stage (durée de 3 à 5 mois), il faut avoir moins de 30 ans, parler couramment une 2ème langue de l'Union et adresser sa candidature à la Commission européenne (voir carnet d'adresse). Les stages sont rémunérés au niveau du salaire minimum.

Formations spécifiques en droit européen

Il existe au niveau du 3e cycle universitaire un certain nombre de formations très renommées. Citons à titre d'exemple : le Collège Européen de Bruges, l'Institut européen de Florence.

Par ailleurs, un nombre croissant d'universités organisent des études spécialisées en droit européen (Universités de Paris I, Strasbourg III, Université de Nancy II, Université de Liège...)

Collège d'Europe à Bruges (Belgique) et à Natolin (Pologne)

Le Collège d'Europe de Bruges peut se prévaloir d'une tradition de plus de 50 ans dans le domaine des études européennes de haut niveau. Il offre un « Master's Degree of European Studies » d'une durée d'un an. Le Collège comprend 3 départements : Droit, Sciences économiques, Sciences politiques.

L'étudiant doit passer des examens écrits et oraux à la fin de chaque semestre et préparer un mémoire de fin d'études.

L'institut à Natolin offre un programme d'études européennes à un niveau interdisciplinaire afin de développer la compréhension des aspects juridiques, économiques et politiques du processus d'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union Européenne.

A signaler que des bourses d'études sont offertes pour suivre les études au Collège d'Europe. Au Luxembourg, c'est le Mouvement européen qui s'occupe du choix des candidats pour l'attribution des bourses.

Renseignements complémentaires : Collège Européen de Bruges : <http://www.coleurop.be>

Institut Européen de Florence

Cet institut universitaire créé par les pays membres de l'Union Européenne pour contribuer au développement du patrimoine culturel et scientifique de l'Europe, propose des cycles d'études de un à trois ans aux étudiants-chercheurs de tous les pays de l'UE, titulaires d'un diplôme de fin de 2e cycle (notamment en droit).

L'Institut offre un doctorat (3 ans d'études) et un Diplôme d'Etudes juridiques comparatives européennes et internationales –DEJ (un an).

L'Institut Européen de Florence offre également des bourses d'études.

Renseignements complémentaires : Institut Européen de Florence : <http://www.iue.it>



Zoom sur quelques fonctions

L'avocat général

L'avocat général a pour rôle de présenter publiquement, en toute impartialité et en toute indépendance, des conclusions motivées sur les affaires soumises à la Cour de justice en vue d'assister celle-ci dans l'accomplissement de sa mission.

L'avocat général

L'avocat général a pour rôle de présenter publiquement, en toute impartialité et en toute indépendance, des conclusions motivées sur les affaires soumises à la Cour de justice en vue d'assister celle-ci dans l'accomplissement de sa mission.

► Témoignage de Marc Jaeger, Président du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes

Quel a été votre parcours universitaire ?

Après une maîtrise en droit, section profession judiciaire à l'Université de Strasbourg, j'ai obtenu le Certificate of Advanced European Studies au Collège d'Europe à Bruges ainsi que le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois et le certificat de fin de stage judiciaire luxembourgeois.

Pour ce qui est de l'expérience professionnelle, j'ai rempli les fonctions suivantes:

- avocat et avocat-avoué dans une étude d'avocats luxembourgeoise,
- attaché de justice,
- juge au Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, juge correctionnel et juge d'instruction,
- magistrat détaché, référendaire dans un cabinet des membres de la Cour,
- chargé de cours à l'ancien Centre Universitaire de Luxembourg et à l'université de Nancy,
- actuellement Président du Tribunal de Première Instance des Communautés européennes.

Quel profil faut-il avoir pour accéder à un poste similaire?

Les juges et les avocats généraux sont choisis parmi des personnalités offrant toutes garanties d'indépendance, et qui réunissent les conditions requises pour l'exercice, dans leurs pays respectifs, des plus hautes fonctions juridictionnelles ou qui sont des juristes possédant des compétences notoires. Ils sont nommés d'un commun accord par les gouvernements des États membres.

Quelle a été votre motivation pour accéder à cette fonction?

Avoir un travail en rapport direct avec la formation post-universitaire.

Quels sont les principaux attraits et les inconvénients de votre travail?

Le travail est effectué dans un environnement international ; il est de très haut niveau, très intéressant et intense ; il exige beaucoup d'heures de concentration allant bien au-delà des 60 heures par semaine.

Par contre, la nature, le volume et la complexité du travail empiètent très largement sur le déroulement de la vie quotidienne.



Renseignements complémentaires

www.europa.eu.int

www.curia.eu.int





LES METIERS DU DROIT
LES METIERS DU DROIT



Les juristes d'entreprises

Juriste d'entreprise

Devant la complexité croissante des lois et des règlements, l'ouverture des marchés et la concurrence grandissante, les sociétés sont de plus en plus nombreuses à se constituer leur propre service juridique. A Luxembourg, le premier secteur d'embauche pour le juriste d'entreprise reste la banque.

qu'est ce qu'un juriste d'entreprise ?

Membre à part entière de l'entreprise dont il est un cadre salarié, le juriste d'entreprise va rechercher l'adéquation des objectifs que poursuit son entreprise avec les règles de droit qui s'imposent à elle.

A ce titre, il doit faire corps avec son entreprise, épouser ses objectifs et se sentir du même coup impliqué dans ses résultats, tout en conservant son indépendance d'esprit sur les moyens qu'il préconise pour atteindre les objectifs.

Le juriste d'entreprise n'est pas une personne qui dit le droit. C'est une personne qui connaît bien l'entreprise, son organisation, ses méthodes de travail, les hommes qui la composent.

Son approche concrète des problèmes posés, sa disponibilité, sa connaissance de l'entreprise constituent sa supériorité opérationnelle par rapport aux conseils extérieurs, sur lesquels il peut cependant s'appuyer pour l'éclairer sur des points très précis, pour conforter sa position.

que fait un juriste d'entreprise ?

Conseiller maison, le rôle du juriste est avant tout de défendre et de protéger les intérêts de l'entreprise. Il existe de grandes diversités dans la fonction de juriste d'entreprise; elle dépend de la taille de l'entreprise et de son organisation, de la nature de ses activités et de l'évolution de son environnement économique et législatif, de l'expérience de l'intéressé.

Le juriste d'entreprise devient aussi de plus en plus un véritable "opérationnel", chargé de négocier d'important contrats, voire de "gérer" certaines activités (immobilier, propriété industrielle, etc...)

quel est le profil d'un juriste d'entreprise ?

- **Personnalité affirmée**

Pour être juriste d'entreprise, il faut une personnalité affirmée impliquant souplesse d'adaptation mais aussi fermeté (savoir dire non), alliées à une grande capacité d'écoute. Le juriste d'entreprise aide son interlocuteur à préciser les objectifs qu'il veut atteindre avant d'en envisager avec lui les moyens.





- **Connaissances juridiques solides**

Ces qualités de caractère doivent être accompagnées de connaissances juridiques. Le futur juriste d'entreprise doit avoir une formation rigoureuse en droit civil, notamment en droit des obligations et en droit de la responsabilité ; il n'a pas à connaître les textes par coeur mais doit être à même d'en appréhender. Il doit savoir se servir rapidement des instruments que sont les textes législatifs et réglementaires, la jurisprudence, la documentation pour pouvoir les appliquer aux cas concrets qui lui sont soumis.

- **Connaissances en comptabilité et gestion**

Une ouverture sur la comptabilité et la gestion est aujourd'hui un atout.

- **L'anglais indispensable**

Une bonne pratique de la langue anglaise est indispensable ; une très bonne connaissance d'autres langues est un atout dans un monde où l'économie se mondialise chaque jour davantage.

du barreau à l'entreprise...

Il n'est pas nécessaire d'être avocat (avoué) pour exercer comme juriste d'entreprise. L'exercice de la profession d'avocat (avoué) est incompatible avec celui d'un emploi salarié du secteur public ou privé. Le juriste d'entreprise ne pourra donc rester inscrit au tableau de l'ordre des avocats. Changer de profession reste cependant possible : un juriste d'entreprise peut quitter son employeur pour s'inscrire au barreau et vice-versa.

quelles perspectives ?

La fonction de juriste d'entreprise offre des débouchés dans les entreprises les plus diverses qui se veulent compétitives dans l'Europe d'aujourd'hui et le monde de demain. L'évolution dans la fonction implique le goût de l'étude débouchant sur des solutions concrètes, de l'imagination, le sens du réel et de l'économie et l'aptitude au travail intense. Il faut cependant retenir que la majorité des juristes d'entreprise au Luxembourg sont employés dans des entreprises du secteur financier.

- **Informations complémentaires**

AEJE/ECLA : Association Européenne des Juristes d'Entreprise : www.ecla.org/¹

¹ Le Cedies remercie l'Association Européenne des Juristes d'Entreprise de lui avoir accordé la permission de reproduire en tout ou en partie sa description du métier de juriste d'entreprise

Entretien avec M. Marc Tkatcheff, avocat chez Allen & Overy, Luxembourg

Quelles sont vos activités au quotidien ?

Mon travail consiste principalement à assister des sociétés et leurs actionnaires afin de répondre aux questions juridiques auxquelles ils se trouvent confrontés dans le cadre de leurs activités économiques ou financières.

Il s'agit, en l'occurrence, de leur apporter les conseils juridiques dont ils ont besoin, que ce soit de manière ponctuelle dans le but de réaliser une transaction spécifique ou de manière plus régulière afin que les décisions devant être prises pour les besoins de leurs activités courantes soient conformes non seulement à la législation en vigueur, mais aussi aux autres règles auxquels ils sont soumis.

Je consacre la majeure partie de mon temps aux questions relatives au droit des sociétés ainsi qu'au droit des affaires en général.

Je m'occupe également de certains aspects touchant aux différents litiges pouvant survenir au sein même d'une société ou entre deux ou plusieurs sociétés distinctes.

En effet, si le rôle de l'avocat d'affaire exerçant sa profession au sein d'un cabinet international consiste principalement à assister des investisseurs et à leur prodiguer des conseils, il n'en reste pas moins vrai que la vie d'une société peut être la source de situations de conflits auxquelles il s'avère indispensable d'apporter une réponse en ayant recours à la négociation ou, si cette première solution s'avère infructueuse, à une action en justice.

Qu'est-ce que le droit des sociétés ?

Le droit des sociétés concerne tous les aspects relatifs à la vie d'une société.

Mes prestations peuvent donc être requises à n'importe quelle étape de cette vie, c'est-à-dire depuis la constitution de la société jusqu'à sa possible liquidation en passant par de possibles fusions, scissions, créations de filiales ou de succursales ou bien même encore de redomiciliation au ou depuis le Luxembourg.

Quelles qualités vous semblent essentielles pour travailler dans votre profession ?

La rigueur, la logique et un bon esprit de synthèse sont des qualités essentielles à l'exercice de la profession.

Une bonne maîtrise des langues française et anglaise est indispensable.

Une certaine ouverture d'esprit est également recommandée afin de comprendre et d'assimiler au mieux les systèmes juridiques étrangers dont les règles ou les mécanismes légaux sont parfois sensiblement différents de ceux applicables au Luxembourg.

Comment avez-vous démarré ? Avez-vous rencontré des difficultés ?

J'ai effectué tout mon cursus universitaire en France et ai suivi la formation dispensée par l'école de formation professionnelle des barreaux de la Cour d'appel de Paris. J'ai également eu l'opportunité de faire des stages en France, au Luxembourg et en Argentine.

Afin de trouver un emploi au Luxembourg, j'ai tout simplement envoyé mon curriculum vitae à différents cabinets luxembourgeois alors que je terminais l'école de formation professionnelle des barreaux de la Cour d'appel de Paris et j'ai été



convié, au cours du mois qui a suivi, à un entretien.

En fait, je n'ai eu besoin que d'un seul entretien afin de savoir pour qui et avec qui je voulais travailler.

Quelle est l'importance des stages pour votre profession ?

Les stages représentent des périodes cruciales de la formation des personnes qui se destinent à la profession d'avocat. Ils doivent avant tout servir à se convaincre que cette profession est réellement celle que l'on souhaite exercer et, accessoirement, à faire ses preuves auprès de son maître de stage. Il est dès lors conseillé d'entreprendre, dès les premières années d'études universitaires, les démarches nécessaires afin d'avoir la possibilité d'effectuer un stage dans un cabinet d'avocats.

Les stages permettent également de mettre en pratique les connaissances théoriques reçues à l'université, offrent un avant-goût de la vie active, et (cerise sur le gâteau) sont la plupart du temps convenablement indemnisés.

Exerçant ma profession au Luxembourg sous mon titre d'origine (c.-à-d.- étant avocat au barreau de Paris), je suis soumis à une obligation de formation continue consistant en quarante heures biennales.

Ces quarante heures pouvant être validées, au choix de l'avocat, par le biais de participation à des conférences (en tant que conférencier ou en qualité de membre de l'auditoire) ou par la rédaction d'articles juridiques destinés, en grande partie, à la publication au sein de revues spécialisées.

Un système similaire a été mis en place depuis 2008 au sein des barreaux de Luxembourg et de Diekirch.

Les débouchés sont-ils nombreux selon vous ?

Malgré le spectre de la crise financière, le droit est un domaine d'activité qui demeure sollicité et offre, de ce fait, un certain nombre d'opportunités.

Voici encore quelques recommandations que je ferai à l'égard des étudiants se destinant à la profession d'avocat :

- si vous en avez l'opportunité, partez étudier une année (LLM) ou effectuez un stage à l'étranger. Ceci représentera en effet une plus-value inestimable sur votre curriculum vitae mais aussi sur le plan personnel;
- soignez votre connaissance de l'anglais;
- sachez que les relevés de notes de votre cursus universitaire vous seront, la plupart du temps, demandés lors de vos entretiens en vue d'obtenir une première collaboration.

JURISTE DE BANQUE*

Le secteur bancaire est un secteur important dans l'économie luxembourgeoise et un grand savoir faire a été développé sur la place financière au cours des trois dernières décennies.

les missions du juriste de banque

Les missions varient en fonction du poste occupé. D'une manière générale, le métier de juriste de banque consiste à :

- conseiller les membres du personnel de la banque dans toutes questions juridiques liées aux affaires de la banque, que ce soit dans ses relations client, dans ses affaires internes (ressources humaines, gestion d'immeubles etc.), dans ses projets de développement commercial, et lors de restructurations (fusions, acquisitions, cessions de filiales etc...)
- intervenir au niveau du développement de nouveaux produits, pour en couvrir les aspects juridiques
- rédiger et gérer le contenu des contrats de la banque et veiller à leur conformité aux réglementations existantes- gérer les dossiers litigieux, en coopération avec les avocats externes chargés de la défense des intérêts de la banque
- gérer les dossiers litigieux, en coopération avec les avocats externes chargés de la défense des intérêts de la banque devant les tribunaux
- suivre l'évolution réglementaire nationale et internationale et informer direction et membres du personnel des changements réglementaires et de leur impact sur les activités de la banque

Les missions seront bien entendu plus spécialisées pour les juristes affectés à des postes dans des départements de crédit, de salle de marché, d'administration d'OPC ou de montage de structures financières. Dans certains établissements, la fonction de juriste de banque se combine à une fonction de secrétaire général, ou à une fonction de « Compliance officer » ; les juristes assument parfois en plus la fonction de conseiller fiscal, voire se spécialisent entièrement dans cette matière complexe.

le bon profil

- de solides bases en droit

Le profil minimum : diplôme universitaire sanctionnant un cycle complet d'études de droit (maîtrise en France, licence en Belgique).

Une spécialisation de troisième cycle universitaire ou une expérience professionnelle (dont le stage d'avocat), sont devenues standard :

- Certificat complémentaire en droit luxembourgeois
- qualification complémentaire ou toute spécialisation dans une branche du droit des affaires ou du droit communautaire, droit des nouveaux moyens de communication ...
- notions de comptabilité, de fiscalité (très utiles!)





- Un diplôme post universitaire d'une université anglaise ou américaine est un atout certain (aisance dans un système de droit étranger, pratique courante de la langue anglaise).

- **la maîtrise des langues**

La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. L'allemand et le luxembourgeois sont des atouts, ainsi que toute autre langue – en fonction du pays d'origine de la banque.

- **compétences et qualités personnelles**

En dehors des compétences techniques, à savoir la formation en droit complète si possible par des stages en entreprise assurant l'apprentissage pratique, un certain nombre de qualités et compétences sont indispensables pour bien évoluer dans une fonction de juriste de banque.

Il va de soi qu'un juriste doit disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse ; il doit pouvoir distinguer l'essentiel de l'accessoire et l'important de l'urgent.

Des qualités relationnelles sont également très importantes, de même que les capacités de communication. Le juriste doit pouvoir expliquer en termes simples des concepts complexes. Il/elle doit également avoir une bonne capacité de négociateur et disposer d'une certaine autorité. De plus, le juriste doit maîtriser les techniques de présentation et avoir de l'aisance pour parler devant un public.

Finalement, vu la complexité et la multitude des tâches qui lui sont dévolues, une bonne organisation est indispensable. Le juriste de banque doit faire preuve d'une grande flexibilité, de disponibilité et de résistance au stress, car son métier l'expose souvent à des imprévus et on attend de lui des prises de position rationnelles en toutes circonstances, y compris dans les situations d'urgence.

entrer dans la banque

- **débuts**

Soit le juriste entre dans un « noyau de formation » et n'est affecté à un poste définitif qu'après avoir effectué plusieurs stages dans divers départements, soit il entre d'emblée dans un département déterminé (juridique, fiscal, crédits..) et la période d'apprentissage est plus ciblée. La première voie a l'avantage de permettre au juriste de se familiariser avec les métiers de la banque. En tout état de cause, une période d'apprentissage plus ou moins longue est nécessaire pour bien assimiler le fonctionnement d'une banque et apprendre à appliquer ses connaissances théoriques aux cas concrets auxquels la pratique du métier confronte le juriste.

- **recrutement**

Des chiffres précis concernant le recrutement annuel de juristes dans le secteur bancaire ne sont pas disponibles. Nombreux sont toutefois les juristes en début de carrière recrutés chaque année dans le



secteur financier (banques, assurances, sociétés de gestion et d'administration des OPC). Dans les banques, les juristes sont recrutés pour la plupart par les services juridiques, les services fiscaux, les départements crédit ou de structures sociétaires, les services d'administration des OPC, les ressources humaines, parfois salles de marché.

La complexité accrue des produits d'investissement, les changements survenus dans les modes de distribution (e-commerce, Internet) et la multiplication des règles encadrant les activités bancaires, et en particulier le service à la clientèle ont favorisé le recrutement de juristes de banques au cours des cinq dernières années. On recrute toutefois aujourd'hui de manière ciblée, pour des postes vacants et dans une moindre mesure pour doter des « réservoirs » de formation avant affectation définitive.

- **métier stimulant**

La multitude des questions à traiter, les évolutions permanentes des réglementations applicables font que le métier de juriste ne devient jamais routinier. Par son côté analytique, le métier est très stimulant. L'aspect relationnel est également enrichissant: le juriste a de nombreux contacts avec la direction et le personnel de la banque, avec les clients (en fonction de son poste), ainsi qu'avec des consultants et des experts externes.

- **contraintes ...**

L'exercice du métier de juriste de banque confine normalement à un rayon de mobilité géographique assez restreint, dû à son fort rattachement aux concepts d'un système juridique, en l'occurrence le droit luxembourgeois (proche des droits français et belge).

- **possibilités d'évoluer**

Traditionnellement les juristes de banque exercent et évoluent dans une fonction d'expert au sein de la banque. D'autres, après quelques années de pratique, décident d'orienter leur carrière vers d'autres domaines (responsabilités commerciales, ressources humaines etc).

** Le texte relatif au juriste de banque a été élaboré en collaboration avec l'Association luxembourgeoise de Droit Bancaire (ALJB) que nous remercions vivement.*



Zoom sur le service juridique de la BGL société anonyme

Combien de juristes travaillent à la banque et dans quels services ?

Nos juristes, au nombre d'une vingtaine, sont regroupés dans un département central. Certains d'entre eux sont affectés à des métiers spécifiques.

Notre demande pour des juristes luxembourgeois reste importante. Malheureusement, il est parfois difficile de les attirer vers la banque, très souvent à cause de la méconnaissance qu'ils ont des missions du juriste de banque. Par ailleurs, la concurrence avec les grands bureaux d'avocats, la magistrature et les ministères n'est pas négligeable.

quelles missions ont-ils?

En règle générale, le jeune juriste découvre au fur et à mesure les nombreuses facettes de ce métier. Lier le droit à la vie de l'entreprise, ne pas s'arrêter à la théorie mais pouvoir appliquer le droit de manière concrète, apporter des solutions aux problèmes posés en veillant à ce que le droit soit respecté, éviter les risques en établissant des contrats et pouvoir les gérer si nécessaire (contentieux...), voilà les défis du juriste de banque.

Comment entre-t-on dans une banque en tant que juriste ?

Le droit (avec l'économie et l'informatique) est l'une des trois formations de base les plus recherchées par le secteur bancaire. Le juriste a donc toutes les chances de trouver un bon emploi dans ce secteur, que ce soit sur candidature spontanée ou en réponse à une offre d'emploi. Il faut savoir que le secteur bancaire a du mal à recruter des collaborateurs juristes parce que ses exigences sont élevées. Un facteur important est la connaissance des langues. Le français et l'anglais vont de soi ; pour nous, selon le poste à pourvoir, le luxembourgeois peut être utile autant que l'allemand surtout en raison des origines de notre clientèle.

On commence en tant qu'universitaire (sans expérience) au groupe 5 de la convention collective avec le titre fonctionnel de: « chargé d'études juridiques ».

Nous n'exigeons pas l'examen d'avoué pour entrer dans la banque. Le profil personnel est aussi important lors de l'embauche que les certificats ou diplômes complémentaires. Ceci dit, toute expérience ou formation supplémentaire à la formation universitaire de base est un atout.

Quels profil et quelles spécialisations faut-il avoir ?

La tendance actuelle est d'ajouter un 3e cycle ou une formation étrangère, le plus souvent dans un pays anglophone. Mais je le répète, il ne s'agit pas d'une condition à l'embauche. Une bonne base classique est essentielle, à savoir le droit commercial et le droit civil. Une trop grande spécialisation pendant le cycle universitaire de base, p. ex. en droit public et en droit européen, n'est pas très utile. Par contre, un certain know how en économie, en fiscalité et en droit international constituent un plus indéniable.

La complexité accrue des produits d'investissement, les changements survenus dans les modes de distribution (e-commerce, Internet) et la multiplication des règles encadrant les activités bancaires ont favorisé le recrutement de juristes de banques au cours des cinq dernières années. Récemment, la stabilisation des résultats des banques a entraîné une légère baisse dans le recrutement. On recrute aujourd'hui de manière plus ciblée, pour des postes vacants et dans une moindre mesure pour doter des « réservoirs » de formation avant affectation définitive.

un métier stimulant

La multitude des questions à traiter, les évolutions permanentes des réglementations applicables font que le métier de juriste ne devient jamais routinier. Par son côté analytique, le métier est très stimulant. L'aspect relationnel est également intéressant : le juriste a de nombreux contacts avec le personnel de la banque, avec des clients (en fonction de son poste), ainsi qu'avec des experts externes.

des contraintes ...

L'exercice du métier de juriste de banque confine normalement à un rayon de mobilité géographique assez restreint, dû à son fort rattachement aux concepts d'un système juridique, en l'occurrence le droit luxembourgeois (français et belge).

des possibilités d'évoluer

Traditionnellement les juristes de banque se développent vers une fonction d'expert au sein de la banque, d'autres, après avoir acquis leurs bases, décident d'orienter leur carrière vers d'autres domaines (responsabilités commerciales, ressources humaines etc.).





LES METIERS DU DROIT
LES METIERS DU DROIT

Etudes en Allemagne

Vu la divergence entre le système juridique allemand et le système juridique en vigueur au Luxembourg, une homologation du diplôme allemand en droit (Staatsexamen I in Rechtswissenschaft, durée des études : 8 semestres au moins) n'est pas garantie.

Par contre, il peut être intéressant pour les diplômés en droit de suivre, au niveau post-universitaire, une formation spécialisée pour juristes étrangers : » Magister Legum - LLM « , « Magister iuris » qui se prépare dans de nombreuses universités allemandes (p ex : Bonn, Sarrebruck, Trèves).

Etudes en Autriche

Désormais les diplômes autrichiens en droit peuvent être homologués au Luxembourg. Toutefois nous attirons l'attention des étudiants sur le fait que les programmes autrichiens en droit peuvent ne pas reprendre entièrement les aspects juridiques traités dans les universités de droit traditionnellement fréquentées par les Luxembourgeois (Belgique et France).

Durée des études : 6-9 semestres

Diplômes délivrés : Bachelor, Magister, Master in Rechtswissenschaften

Zugangsbedingungen: Diplôme de fin d'études secondaires/secondaires techniques

Einschreibebedingungen : Obligatorische Voranmeldung bei den Universitäten bis zum 31. 8.

Institutions d'enseignement supérieur:

Universitäten Graz, Innsbruck, Linz, Salzburg, Wien





Etudes en Belgique

Durée des études :

5 années

- 3 années (ou 180 crédits ECTS) pour le Bachelier en droit
- 2 années complémentaires (ou 120 crédits ECTS) pour le Master en droit

Diplômes délivrés :

Premier cycle : Bachelier

Deuxième cycle : Master

Troisième cycle : Doctorat

Organisation des études :

1er Cycle :

Principales matières : (programme à l'Université Catholique de Louvain)

Le programme se compose d'une majeure en droit comportant 150 crédits. La majeure comporte 3 catégories de cours différents par leur contenu : un ensemble de cours de sciences humaines (philosophie, économie, histoire, sociologie, psychologie) ; des cours de langue autres que le français (choix de 2 langues : allemand, anglais, espagnol) et de terminologie juridique (allemand, anglais ou néerlandais) et enfin des cours de droit à savoir 2 cours de réflexion théorique et critique en droit et de plusieurs enseignements de droit positif (essentiellement belge et européen).

Abstraction faite des langues, qui possèdent leur méthodologie propre, la quasi-totalité des enseignements est assortie, selon un rythme progressif, de monitorats, d'exercices pratiques ou de travaux dirigés.

La première année se compose de 3 cours de sciences humaines, de 2 cours de langue et de 3 cours de droit (sources, principes et méthodes du droit, fondements romains du droit et histoire du droit). L'ouverture du 1er quadrimestre vers des disciplines autres que juridiques est assurée par la présence de 3 cours de sciences humaines (philosophie, histoire et économie). D'autres disciplines faisant partie des sciences humaines sont enseignées les années suivantes (sociologie, psychologie etc.). Les 2ème et 3ème années constituent un ensemble dans lequel l'étudiant choisit la séquence chronologique du programme Mineures ou options proposées. Pour les 30 crédits qui restent, les étudiants ont le choix entre une mineure proposée par l'Ecole de criminologie ou par une autre faculté de l'université (philosophie, économie, gestion etc.) et un programme d'approfondissement de la majeure en droit. Celui-ci comporte actuellement 5 cours obligatoires dont un cours de terminologie juridique dans une 3e langue et un cours de droit comparé dans une langue autre que le français, auxquels viennent s'ajouter 2 cours à option dont un à pédagogie active.

2ème Cycle :

Combinant cours ex cathedra, séminaires et recherches personnelles, le master en droit poursuit trois objectifs :

- approfondir la connaissance du droit en général (per un tronc commun de cours)
- proposer un choix de finalités et
- offrir la chance d'une première orientation préférentielle.

Finalités

Si l'étudiant opte pour un master en 2 ans, il doit choisir une finalité spécifique.

Les finalités spécialisées ont pour but d'approfondir une compétence juridique de haut niveau technique éclairée par une compétence de réflexion critique.

L'Université de Liège

organise des masters dans les domaines suivants :

droit privé, droit public et administratif, droit des affaires, droit social ainsi qu'un master en droit, finalité mobilité interuniversitaire"

L'Université Catholique de Louvain

propose des masters dans les orientations suivantes :

finalité droit européen, finalité Etat et Europe, finalité droit de l'entreprise, finalité justice civile et pénale, droit administratif, droit étranger, droit transnational, droit comparé, droit pénal, droit social.

L'Université libre de Bruxelles

organise un master, finalité droit privé et un master finalité droit public.

Conditions d'admission

Diplôme de fin d'études secondaires/secondaires techniques + homologation du diplôme par les autorités belges.

Modalités d'inscription

Inscription définitive auprès des différentes universités dans la période juillet-septembre

Institutions

- Université Libre de Bruxelles, <http://www.ulb.ac.be>
- Université Catholique de Louvain, <http://www.ucl.ac.be>
- Université de Liège, <http://www.ulg.ac.be>
- Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur (1er cycle), <http://www.fundp.ac.be>
- Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles (1er cycle), <http://www.fusl.ac.be>





Etudes en France

Durée des études :

5 années :

- 3 années (ou 180 crédits ECTS) pour la Licence
- 2 années (ou 120 crédits ECTS) pour le Master

Diplômes délivrés :

Premier cycle : Licence

Deuxième : Master

Troisième cycle : Doctorat

Organisation des études :

La plupart des licences en droit proposent un parcours "généraliste", avec un tronc commun pendant les 2 premières années (4 semestres). En dernière année de la licence (2 derniers semestres), l'étudiant doit choisir une mention dans une des nombreuses variantes du droit : droit privé, droit public, droit des affaires, carrières judiciaires et sciences criminelles, droit social, droit notarial, droit européen... Le choix de la mention doit correspondre à un projet professionnel et/ou une poursuite d'études en Master 1ère année puis en Master 2e année. Certaines universités associent au droit un autre domaine, dès les premiers semestres.

Par exemple: droit et management des nouvelles technologies ; droit et sciences politiques ; droit, économie et gestion ; droit et sciences sociales.

Programme de la licence en droit à l'Université de Paris II-Assas

L1 Droit parcours classique : Contenu des enseignements

1er semestre

Introduction à l'étude du droit et droit civil, Droit constitutionnel I, Introduction historique au droit, Institutions judiciaires, institutions administratives, Problèmes économiques contemporains

2e semestre

Droit civil, Droit constitutionnel II, Relations internationales, Science politique, Histoire du droit et des institutions

1. matière à option :

Analyse économique, Anglais

1 enseignement facultatif :

Langue autre que l'anglais, TD : conférences de méthodes faites

2 enseignements facultatifs

Atelier de professionnalisation I:

initiation à la pratique juridique, initiation au fonctionnement des institutions judiciaires

L2 Droit parcours classique : Contenu des enseignements

1er semestre

Droit civil - Les obligations, Droit administratif
Droit pénal, Droit des affaires I, Histoire du droit des obligations ou Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité, Anglais : 1 TD

2e semestre

Droit civil - Les obligations, Droit administratif
Finances publiques, Principes généraux de droit européen, Procédure pénale

1 matière choisie sur la liste suivante :

Droit des affaires II, Gestion de l'entreprise et comptabilité, Introduction au droit de la communication, Histoire du droit des obligations ou Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité (en fonction du choix effectué par l'étudiant)

Langues

Anglais obligatoire - 1 TD, Langue autre que l'anglais

1 enseignement facultatif
informatique

L3 Droit parcours classique : Contenu des enseignements

5e semestre

Matières obligatoires

Droit civil 1 (droit des contrats spéciaux), Droit des affaires 1 (droit des sociétés : introduction générale, typologie des sociétés, sociétés de personnes, SARL), Droit de l'Union européenne I, Procédure civile, Droit international public 1

2 matières obligatoires relevant de l'une des 3 options suivantes

Option 1 Droit privé

Droit du travail 1 (relations individuelles de travail), Histoire du droit de la famille ou Histoire du droit des affaires

Option 2 Droit public

Contentieux administratif, Histoire du droit administratif ou Philosophie du droit

Option 3 Droits français et allemand

1 matière obligatoire:

Anglais

6e semestre

3 matières obligatoires

Droit fiscal, Droit des libertés fondamentales, Droit administratif des biens

3 matières obligatoires relevant de l'une des 3 options suivantes

Option 1 Droit privé

Droit civil II (droit de la famille), Droit des affaires II (sociétés par actions, valeurs mobilières, groupes de sociétés), Droit du travail II (relations collectives de travail)

Option 2 Droit public

Droit des relations de travail dans le secteur public, Droit social (droit du travail et droit de la protection sociale), Droit de l'Union européenne II

Option 3 Droits français et allemand

Droit des affaires II (sociétés par actions, valeurs mobilières, groupes de sociétés), Droit de l'Union européenne II, Droit allemand du commerce et des sociétés

Langues

Anglais (obligatoire), Langue (TD) autre que l'anglais

Un enseignement facultatif

étude de cas, déontologie et éthique professionnelle

Conditions d'admission :

Diplôme de fin d'études secondaires/secondaires techniques.

Modalités d'inscription :

Demande d'Admission obligatoire via le système «Admission Postbac» www.admission-postbac.fr

Institutions :

Aix-Marseille III, <http://www.univ-cezanne.fr/>
Amiens, <http://www.u-picardie.fr>
Angers, <http://www.univ-angers.fr>
Artois, <http://www.univ-artois.fr>
Avignon, <http://www.univ-avignon.fr>
Besançon, <http://www.univ-fcomte.fr>
Bordeaux IV, <http://www.u-bordeaux4.fr>
Brest, <http://www.univ-brest.fr>
Cergy-Pontoise, <http://www.u-ERGY.fr>
Clermont-Ferrand I, <http://www.u-clermont1.fr>
Corse, <http://www.univ-corse.fr>
Dijon, <http://www.u-bourgogne.fr>
Evry, <http://www.univ-evry.fr>
Grenoble II, <http://www.upmf-grenoble.fr>
Haute Alsace, <http://www.uha.fr/>
La Rochelle, <http://www.univ-larochelle.fr/>
Lille II, <http://www.univ-lille2.fr>
Littoral, <http://www.univ-littoral.fr>
Lyon III, <http://www.univ-lyon3.fr>
Metz, <http://www.uni-metz.fr>
Montpellier I, <http://www.univ-montp3.fr>
Nancy II, <http://www.univ-nancy2.fr>
Nice, <http://portail.unice.fr/>
Paris I, <http://www.univ-paris1.fr>
Paris II, <http://www.u-paris2.fr>
Paris V, <http://www.parisdescartes.fr>
Paris VIII, <http://www.univ-paris8.fr>
Paris X, <http://www.u-paris10.fr>
Paris XI, <http://www.u-psud.fr/>
Paris XII, <http://www.univ-paris12.fr>
Perpignan, <http://www.univ-perp.fr>
Poitiers, <http://www.univ-poitiers.fr>
Rennes I, <http://www.uiv-rennes1.fr>
Rouen, <http://www.univ-rouen.fr>
Saint-Etienne, <http://www.univ-st-etienne.fr>
Savoie, <http://www.univ-savoie.fr>
Strasbourg, <http://www.univ-strasbourg.fr>
Toulouse I, <http://univ-tlse1.fr>
Tours, <http://www.univ-tours.fr>
Versailles, <http://www.uvsq.fr>





Etudes au Luxembourg

Durée des études :

- 5 années :
- 3 années (ou 180 crédits ECTS) : Bachelor en droit
 - 2 années complémentaires (ou 120 crédits ECTS) : Master en droit

Diplômes :

- Bachelor en droit (la 3e année d'études se fait obligatoirement dans une université partenaire de l'Université du Luxembourg)
- Master en Droit européen (options : « Droit des affaires et droit financier » et « Contentieux communautaire »).

Organisation des études :

- Bachelor en droit (programme)

Semestre 1 (CM=Cours magistraux; TD=Travaux dirigés)

	CM (UE)	TD (UE)	ECTS
Module 1: Unité fondamentale			16
Introduction générale au Droit et à la méthodologie juridique I	45	20	6
Droit civil I (Personnes, incapacités) avec TD (optionnel)		15	6
Droit civil I (Personnes, incapacités) sans TD (optionnel)	30		4
Droit constitutionnel I (Théorie de l'État) avec TD (optionnel)	20	6	
Droit constitutionnel I (Théorie de l'État) sans TD (optionnel)	30		4
Module 2: Unité de découverte			12
Droit international I (Institutions internationales)	30		3
Droit pénal I (Introduction générale)	30		3
Économie I (Microéconomie)	30		3
Histoire du droit I (Droit romain)	30		3
Module 3: Unité complémentaire			2
English legal terminology	20	2	
Introduction à la méthode de recherche juridique	10	0	
TOTAL (cours obligatoire / cours optionnel)	165 / 60	50 / 35	30

Semestre 2

	CM (UE)	TD (UE)	ECTS
Module 1: Unité fondamentale			
Introduction générale au Droit et à la méthodologie juridique II	30	10	5
Droit civil II (famille) sans TD	30		3
Droit civil II (famille) avec TD (optionnel)	20	5	
Droit constitutionnel II (Comparaison luxembourgeoise, française et belge) sans TD (optionnel)	45		4
Droit constitutionnel II (Comparaison luxembourgeoise, française et belge) avec TD	20	5	
European Law I (European Institutions)	30	20	5
Module 2: Unité de découverte			
Histoire du Droit II (Histoire des sources) (optionnel)	30		3
Economie II (Macroéconomie) (optionnel)	30		3
Sociologie et institutions politiques (optionnel)	30		3
Module 3: Unité complémentaire			
Terminologie juridique en langue anglaise (optionnel)		20	2
Science and citizens meet challenges of sustainability (optionnel)	40		4
TOTAL (cours obligatoire / cours optionnel)	90 / 175	50 / 40	0

Semestre 3

	CM (UE)	TD (UE)	ECTS
Semestre 3: Unité fondamentale			19
Droit civil III (Théorie du contrat)	30	20	5
Droit administratif I sans TD (optionnel)	30		3
Droit administratif I avec TD (optionnel)		20	5
Droit des affaires I (Droit commercial général) sans TD (optionnel)	30		3
Droit européen II (Ordre juridique et politique) sans TD (optionnel)	30		3
Droit des affaires I (Droit commercial général) avec TD (optionnel)		20	5
Droit européen II (Ordre juridique et politique) avec TD (optionnel)		20	5
Droit pénal II (Droit commun) avec TD (optionnel)		20	5
Droit pénal II (Droit commun) sans TD (optionnel)	30		3





Semestre 3: Unité de découverte			6
Droit processuel (optionnel)	30		3
Histoire du Droit III (Droit romain approfondi) (optionnel)	30		3
Philosophie du Droit I (Histoire de la pensée juridique) (optionnel)	30		3
Rhétorique juridique et judiciaire (optionnel)	30		3
Introduction au Droit fiscal (optionnel)	30		3
Semestre 3: Unité complémentaire			5
Einführung in das deutsche Recht (optionnel)	30		3
Introduction au Droit luxembourgeois (optionnel)	30		3
Introduction à la comptabilité (optionnel)		20	3
Terminologie juridique en langue anglaise	20	20	2
TOTAL (cours obligatoire / cours optionnel)	50 / 330	40 / 100	30

Semestre 4

	CM (UE)	TD (UE)	ECTS
Semestre 4: Unité fondamentale			
Droit civil IV (Responsabilité) sans TD	30		3
Droit civil IV (Responsabilité) avec TD (optionnel)		20	5
Droit civil V (Régime général des obligations) sans TD	30		3
Droit civil V (Régime général des obligations) avec TD (optionnel)		20	5
Droit administratif II sans TD	30		3
Droit administratif II avec TD (optionnel)		20	5
Droit européen III (Droit matériel) sans TD	30		3
Droit européen III (Droit matériel) avec TD (optionnel)		20	5
Criminal Law III (Introduction Economic Criminal Law) without TD	30		3
Criminal Law III (Introduction Economic Criminal Law) with TD (optionnel)		20	5
Semestre 4: Unité de découverte			
Droit des affaires II (Droit des marchés) (optionnel)	30		3
Droit constitutionnel III (Droits fondamentaux et Convention européenne des Droits de l'Homme) (optionnel)	30		3
Finances publiques (optionnel)	30		3

Semestre 4: Unité complémentaire			
Terminologie juridique en langue anglaise		20	2
Terminologie juridique en langue allemande		20	3
Gestion de l'entreprise (optionnel)		20	3
TOTAL (cours obligatoire / cours optionnel)	150 / 90	40 / 120	0

Semestre 5

	CM (UE)	TD (UE)	ECTS
Semestre 5: Unité fondamentale			16
Droit administratif III (Droit public économique) sans TD (optionnel)	30		3
Droit administratif III (Droit public économique) avec TD (optionnel)		20	5
Droit civil VI (Contrats spéciaux: contrats civils) avec TD (optionnel)		20	5
Droit civil VI (Contrats spéciaux: contrats civils) sans TD (optionnel)	30		3
Droit des affaires III (Droit des sociétés I) avec TD (optionnel)		20	5
Droit des affaires III (Droit des sociétés I) sans TD (optionnel)	30		3
Droit du travail I (Relations individuelles) avec TD (optionnel)		20	5
Droit du travail I (Relations individuelles) sans TD (optionnel)		30	3
Semestre 5: Unité de découverte			9
Droit processuel (optionnel)	30		3
Droit civil VII (Les biens) (optionnel)	30		3
Introduction au Droit luxembourgeois (optionnel)	30		3
Rhétorique juridique et judiciaire (optionnel)	30		3
Droit des affaires IV (Droit bancaire et financier) (optionnel)	30		3
Introduction au Droit fiscal (optionnel)	30		3
Semestre 5: Unité complémentaire			5
Rédaction d'un travail personnel validé par un enseignant académique (optionnel)	0		5
Rapport de stage (optionnel)	0		5
TOTAL (cours obligatoire / cours optionnel)	0 / 300	/ 80	30





Semestre 6

	CM (UE)	TD (UE)	ECTS
Semestre 6: Unité fondamentale			
Droit civil VIII (Droit des sûretés) sans TD	45		4
Droit civil VIII (Droit des sûretés) avec TD (optionnel)		20	6
Droit du travail II (Relations collectives) sans TD	30		4
Droit du travail II (Relations collectives) avec TD (optionnel)	30	20	6
Droit des affaires V (Droit des sociétés II) sans TD	30		4
Droit des affaires V (Droit des sociétés II) avec TD (optionnel)		20	6
Semestre 6: Unité de découverte			
Procédure civile (optionnel)	30		3
Droit administratif IV (Droit administratif des biens) (optionnel)	30		3
Droit fiscal approfondi (optionnel)	30		3
Philosophie du Droit III (Sociologie/Anthropologie du Droit) (optionnel)	30		3
International Law II (Public International Law) (optionnel)	30		3
Droit des affaires VI (Contrats commerciaux) (optionnel)	30		3
Procédure pénale (optionnel)	30		3
Semestre 6: Unité complémentaire			
Culture juridique (optionnel)		20	2
Plaidoirie (optionnel)		24	3
TOTAL (cours obligatoire / (cours optionnel))	105 / 240	/ 104	

- Les Masters en droit

1) Le Master en Droit européen LL.M. offre deux programmes séparés en deuxième année: la filière droit européen général et la filière droit européen privé.

En raison de la longue tradition européenne du Grand-Duché de Luxembourg et de la proximité de nombreuses institutions européennes dont notamment la Cour de Justice de l'Union européenne et le Fonds européen d'investissement, le Master en droit européen de notre faculté est for-

tement orienté sur le droit européen et le droit comparé. La filière droit européen général est une formation orientée vers la recherche, offrant un large aperçu des différents domaines du droit européen. La filière de droit privé européen constitue une prolongation naturelle de la première année de Master en droit européen pour les étudiants souhaitant s'orienter ou conserver une spécialisation en droit privé.

La spécialisation Droit Privé Européen sera ouverte aux inscriptions à la rentrée 2012/2013

2) Le Master en droit économique européen offre deux programmes séparés en deuxième année: la filière Contentieux Européen et la filière Droit pénal européen des affaires

Le Master économique européen filière contentieux européen offre une formation de haut niveau portant sur les techniques et les fondements du contentieux communautaire. La filière droit pénal européen des affaires offre aux étudiants les connaissances juridiques, économiques et financières nécessaires à la prévention et à la répression de la criminalité économique et financière dans l'Union européenne. Cette formation approfondie intègre une triple approche juridique, économique et financière.

3) Le Master en droit financier européen et international LL.M. est composé de deux programmes séparés en deuxième année : Le droit bancaire et financier européen ou le droit fiscal européen et international .

La filière en droit bancaire et financier européen offre à l'étudiant une formation de haut niveau qui couvre à la fois les aspects théoriques et pratiques de cette matière. Avec la possibilité d'option OPC, l'étudiant peut encore renforcer sa connaissance des lois régulant les organismes de placement collectif.

La spécialisation en droit fiscal européen et international offre à l'étudiant une formation de haut niveau qui couvre les domaines du droit fiscal Luxembourgeois, européen, et international.

Pour le détail des programmes, voir le site web : www.uni.lu

Conditions d'admission :

- Bachelor : diplôme de fin d'études secondaires/secondaires techniques
- Master : Bachelor en droit

Conditions d'inscription :

Délai de demande d'admission indiquée chaque année sur le site web de l'université.

Institution

Université du Luxembourg, Faculté de Droit, d'Economie et de Finance, <http://www.uni.lu>





Etudes au Royaume-Uni

Vu la divergence notable entre le système juridique britannique et le système juridique en vigueur au Luxembourg basé sur le Code Napoléon, une homologation des diplômes britanniques en droit (Bachelor et Master : durée : 3-4 années d'études) n'est pas garantie au Grand-Duché !

Toutefois, il peut être intéressant de compléter les études en droit par des connaissances approfondies du droit britannique (p.ex. en suivant un Master LLM, Master international and European law LLM, Master International business LLM, Master International and European legal studies LLM,...)

Conditions d'admission :

bachelor ou diplôme équivalent en droit. Les universités britanniques exigent généralement un bon dossier académique de la part de l'étudiant (éventuellement avec une mention au diplôme final).

Conditions d'inscription :

contacter directement l'université en question au moins 6 mois à l'avance.

Institutions

Aberdeen U., Aberystwyth U., Birmingham U., Bournemouth U., Bristol U., U. of West of England, Cardiff U., City U., East Anglia U., Durham U., East London U., Edinburgh U., Essex U., Exeter U., Glamorgan U., Glasgow U., Hull U., Kent U., King's College London, Lancaster U., Leeds U., Leicester U., Newcastle U., Nottingham U., Oxford U., Queen Mary College London, Sheffield U., Southampton U., Sussex U., University College London

Addresses: www.ucas.ac.uk;
www.postgrad.hobsons.com/programmesearch.jsp

Etudes en Suisse

Désormais les diplômes suisses en droit peuvent être homologués au Luxembourg.

Durée des études :

6 semestres : Bachelor ; 4 semestres complémentaires pour le Master en droit

Organisation des études

- Programme d'études du Bachelor en droit (Université de Lausanne)

Le bachelor représente le premier diplôme universitaire avant le master. Le programme équivaut à l'acquisition de 180 crédits ECTS. La première année forme aux méthodes de recherche et pose les bases des différents domaines du droit positif (droit privé, droit public). Sont aussi abordés, le droit international, l'histoire du droit et la langue juridique allemande ainsi que des notions d'économie politique. En deuxième et troisième années, le droit positif est approfondi. Le programme s'ouvre aussi aux systèmes juridiques étrangers.

Plan d'études

Bachelor en droit	Crédits ECTS	Bachelor en droit	Crédits ECTS	Bachelor en droit	Crédits ECTS
1er et 2e semestres	60	3e et 4e semestres	60	5e et 6e semestres	60
Cours obligatoires: Introduction au droit - méthodologie Economie politique I Langue juridique allemande Histoire du droit I Droit civil I Droit constitutionnel I Droit international public Droit pénal I Droit des obligations I Un cours à option à choix: Psychiatrie légale Sciences forensiques Criminologie Diverses matières enseignées dans d'autres facultés, en particulier en Lettres et en SSP, correspondant à 3 crédits ECTS chacune et dont le choix doit être approuvé par la Commission des équivalences Cours d'appoint / travaux pratiques		Cours obligatoires: Droit constitutionnel II Droit des obligations II Droit civil II Organisation judiciaire et procédures Fondements romains de droit privé Droit pénal II Droit administratif général Droit social Cours d'appoint / travaux pratiques		Cours obligatoires: Droit des contrats spéciaux Droit civil III Droit commercial Droit international privé Droit comparé Droit des poursuites et des faillites Droit fiscal Droit européen Comptabilité Une branche de culture à choix: Exégèse des Pandectes Philosophie du droit Histoire du droit II Economie politique II Cours d'appoint / travaux pratiques	
Total 180					

Chacune des trois années se conclut par une série d'examens pouvant être scindée en deux si elle compte sept examens ou plus. Les examens ont lieu sous forme écrite ou orale.

Titre(s) délivré(s)

Baccalauréat universitaire en Droit (Bachelor of Law).

Masters accessibles

Le diplôme de bachelor garantit l'admission aux cursus de master dans la même branche d'étude dans toutes les universités suisses et, en principe, dans les universités européennes. Les universités peuvent fixer des conditions supplémentaires pour l'admission aux filières d'études de masters spécialisés.

Conditions d'admission : diplôme de fin d'études secondaires (sauf section A)

Conditions d'inscription : faire une demande d'inscription pour le 30 avril (semestre d'automne)

Institutions d'enseignement supérieur :

Universität Basel : Bachelor in Law

Universität Bern : Bachelor/Master in Recht

Universität de Fribourg : Bachelor/Master en droit

Universität de Genève : Bachelor en droit ; Master en droit (droit civil et pénal ; action publique ; droit du vivant ; droit économique ; droit international et européen)

Universität de Lausanne : Bachelor/Master en droit (droit ; droit en sciences criminelles)

Universität Luzern : Bachelor/Master in Rechtswissenschaften)

Universität de Neuchâtel: Bachelor/Master en droit (droit bilingue, droit de la santé, droit de l'entreprise, droit des affaires, droit du sport, droit international et européen, droit public, droit social, professions judiciaires)

Universität St. Gallen : Bachelor in Rechtswissenschaft

Universität Zürich: Bachelor/Master in Rechtswissenschaft





Etudes aux USA

Les étudiants désirant suivre une formation post-universitaire aux Etats-Unis, peuvent postuler pour une des nombreuses « Law Schools » existant auprès des universités américaines.

Comme c'est le cas au Royaume-Uni, les spécialisations offertes dans le domaine du droit sont très vastes. Une formation particulièrement intéressante pour les étudiants luxembourgeois concerne le droit international.

L'accès aux « Law Schools » est généralement très sélectif, surtout lorsqu'il s'agit d'universités très renommées (p.ex Harvard University, Stanford University, Yale).

Ces institutions mises à part, il existe un nombre important de bonnes universités à offrir une spécialisation en droit : Cornell University, Columbia University, University of California Los Angeles/Berkeley, University of Chicago,...

Il est conseillé aux étudiants désireux de poursuivre des études de 3e cycle universitaire aux Etats-Unis de contacter plusieurs universités au moins 12 mois à l'avance.

Renseignements complémentaires:

<http://www.petersons.com/>

<http://www.llm-guide.com/>

Guide pratique

Pour en savoir plus...

Les institutions officielles

- **CEDIES**
209, route d'Esch
L-147 Luxembourg
Tél : 247 88650
www.cedies.lu
- **Ministère de la Fonction publique et de la Réforme Administrative**
63, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
www.mfpra.public.lu
- **Ministère de la Justice**
13, rue Erasme, bâtiment Pierre Werner,
L-1468 Luxembourg
www.mj.public.lu
- **Cour de Justice des Communautés Européennes**
L-2925 Luxembourg
<http://curia.eu.int>

Les organismes professionnels

- **Barreau de Luxembourg**
1-7, rue St Ulric, Boîte Postale 361
L-203 Luxembourg
Tél : 46 72 72 1
Fax : 22 56 46
info@barreau.lu
www.barreau.lu
- **Conférence du Jeune Barreau**
www.jeunebarreau.lu
info@jeunebarreau.lu

- **Chambre des Notaires**
50, route d'Esch
L-1019 Luxembourg
chambre.des.notaires@online.lu
<http://www.notariat.lu/>
- **Chambre des Huissiers de Justice**
51, rue Albert 1er
L-1117 Luxembourg
www.huissier.lu





Les sites internet

- Sites dédiés aux études :

- > En France :

www.onisep.fr

www.etudroit.com

site très complet sur le droit en France, avec de nombreux liens sur les études, les institutions, les métiers

- > en Belgique :

www.restode.cfwb.be

- > au Royaume Uni

www.prospects.ac.uk

www.llm-guide.com

- > aux USA

www.petersons.com

www.llm-guide.com

- sites sur les professions

www.aea-eal.eu

(association européenne des avocats)

www.notariat.lu

www.barreau.lu

www.huissier.lu

Textes juridiques et réglementaires

Site web : www.legilux.lu

Avocats

Loi du 12.11.2002 portant transposition de la directive 95/5/CE

Avocats – magistrats – notaires

Règlement grand-ducal du 10 juin 2009 portant organisation du stage judiciaire et réglementant l'accès au notariat.

Loi du 6 décembre 1991 sur les attachés de justice.

Magistrats

Loi du 24 juillet 2001 arrêtant un programme pluriannuel de recrutement dans le cadre de l'organisation judiciaire.

Loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire.

Notaires

Règlement grand-ducal du 17 août 1994 ayant pour objet de déterminer le nombre et la résidence des notaires.

Loi organique du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat.

Huissiers de justice

Loi du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de justice.

Règlement grand-ducal du 23 décembre 1971 portant organisation du stage et de l'examen de fin de stage des candidats-huissiers de justice.

Règlement grand-ducal du 12 février 1999 portant modification du règlement grand-ducal du 23 décembre 1971 portant



organisation du stage et de l'examen de fin de stage des candidats-huissiers de justice.
Règlement grand-ducal du 23 décembre 1971 portant organisation du stage et de l'examen de fin de stage des candidats-huissiers.

Etudes

Règlement grand-ducal du 10 septembre 2004 fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers

- en droit, médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire et en pharmacie et, en vue de l'admission au stage pour le professorat de l'enseignement secondaire,
- en sciences humaines et en philosophie et lettres, ainsi qu'
- en sciences naturelles et en sciences physiques et mathématiques.





Edition 2011/2012
05 04 03 02 01
Cedies
www.cedies.lu
209, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

Clôture de rédaction: 01 mai 2011.
Toute modification postérieure à cette date
est annoncée sur le site www.cedies.lu

Dans la présente publication le masculin est
utilisé dans un souci de lisibilité sans volonté
de discrimination.

cedies

édition 2011/2012

Grand-Duché
de Luxembourg

**CENTRE
DE DOCUMENTATION
ET D'INFORMATION
SUR L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

209, route d'Esch
L-1471 Luxembourg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche